



Maintien de salaire pendant arrêt maladie et début de congé mater

Par **Tamara8**, le **15/09/2016** à **18:20**

Bonjour

Alors voilà je m'explique en arrêt depuis mi avril pour grossesse à risque jusqu'à juillet je me suis rendu compte que mon salaire du mois citer je n'ai reçu que la moitié de mon salaire étant donné que j'ai un maintien de salaire ne comprenant pas je me renseigne auprès de mon employeur qui me dit que cela est à voir avec la cpam chose que je fait et on me répond que d'après les infos en leur possessions il y a maintien de salaire jusqu'a septembre elle me fournit l'attestation pour preuve j'envoie donc un mail avec une copie de cette attestation et appel et on me dit qu'on me rappelle bref on me rappelle en me disant que cela est réglé qu'un virement est fait et que cela sera régulariser sur fiche de paie de août hors sur cette fiche de paie le virement est notifié comme acompte alors que je n'ai rien demandé j'envoie de nouveau deux mail pour en savoir un peu plus on me dit que cela est normale, je n'ai aucune explication claire j'ai eu l'impression de déranger la comptable qui d'après ces dires a des dossiers en traitement et quelle me repindra une semaine plus tard j'insiste sur le fait que la date de début août plus sur la fiche de paie du mois d'août il y a de notifié les ij du mois de juin alors qu'elle apparaisse déjà en juin bref pour moi pas très claire . Est ce normale que je ne perçoivent plus mon salaire entier alors qu'il est censé y avoir maintien de salaire

Par **P.M.**, le **15/09/2016** à **21:11**

Bonjour,

Un texte un peu plus aéré notamment pas des ponctuation aurait été plus lisible...

Si vous voulez une réponse à votre seule question, je pense que vous vous doutez de ce qu'elle peut être donc franchement, je ne vois pas l'intérêt d'un tel sujet...